DLP 23-12-81896145

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL : 85 F

Sous Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

G. CHERBLANC Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : L. THIAULT - CPPAP : 528 AD

BULLETIN N° 54 — 22 DECEMBRE 1981

REABONNEMENT AU BULLETIN TECHNIQUE DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Les abonnements souscrits pour 1981 se terminent le 31 décembre prochain (*)

Pour 1982, la Station d'Avertissements Agricoles "Bretagne" propose trois types de bulletins :

1- *Un bulletin général*.................................. 85 F
Il concerne les arbres fruitiers (pommiers, poiriers), les grandes cultures (céréales, maïs, pomme de terre), les cultures légumières de plein champ.

2- *Un bulletin "maraîchers-serristes"*.................. 85 F
Il concerne surtout les laitues et tomates de serre, mais aussi les cultures maraîchères de plein air.
Pour ces 2 bulletins, un abonnement collectif (10 abonnements au minimum) donne droit à une réduction de 10 F par abonnement.

3- *Un bulletin "céréales"*............................... 40 F
Il s'agit d'un nouveau bulletin qui sera consacré essentiellement aux cultures de blé et orge d'hiver.

(*) *Ne pas tenir compte de cette note si vous êtes abonné depuis le 1er juillet 1981 ou si vous êtes abonné par une maison de produits ou un groupement de producteurs.*

FORMULAIRE D'ABONNEMENT (*à joindre à votre règlement*)

NOM : Prénom :

Adresse complète :

Abonnement demandé : Bulletin général......... OUI - NON (1) .... 85 F
Bulletin maraîcher....... OUI - NON (1) .... 85 F
Bulletin céréales........ OUI - NON (1) .... 40 F

TOTAL........

Votre profession : Agriculteur - arboriculteur - maraîcher - Conseiller agricole - Technicien distributeur - autres (1)

Votre chèque bancaire ou postal est à libeller à l'ordre de : Sous-régisseur de la D.D.A., Protection des Végétaux, Rennes.
L'adresser avec ce formulaire rempli à : Service de la Protection des Végétaux, 280 rue de Fougères, 35000 RENNES.

(1) *Rayer les mentions inutiles.*

P199

<u>CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES</u>

<u>DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE</u>

Liste des prix attribués en 1981

<u>Côtes du Nord</u> : M. LE SAINT Pierre, PLOEUC S/ LIE.................... 75 F
M. ARZUL Jean-Félix, TREGUIER.............................. 60 F

<u>Finistère</u> : M. QUEMERE François, PLEYBER-CHRIST........................ 75 F
M. LE CORRE Jean-Alain, PLOGASTEL ST GERMAIN.............. 60 F

<u>Morbihan</u> : M. LE BRIGAND Jean, PONTIVY.................................. 75 F
M. ETIENNE Eugène, REMUNGOL................................. 60 F

Vous trouverez sur la feuille ci-jointe des informations sur une technique de protection des silos de maïs contre les étourneaux.

G. CHERBLANC

Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "Bretagne"

<u>Dernière note</u> : Bulletin n° 53 du 4 Novembre 1981

PROTECTION CONTRE LES OISEAUX

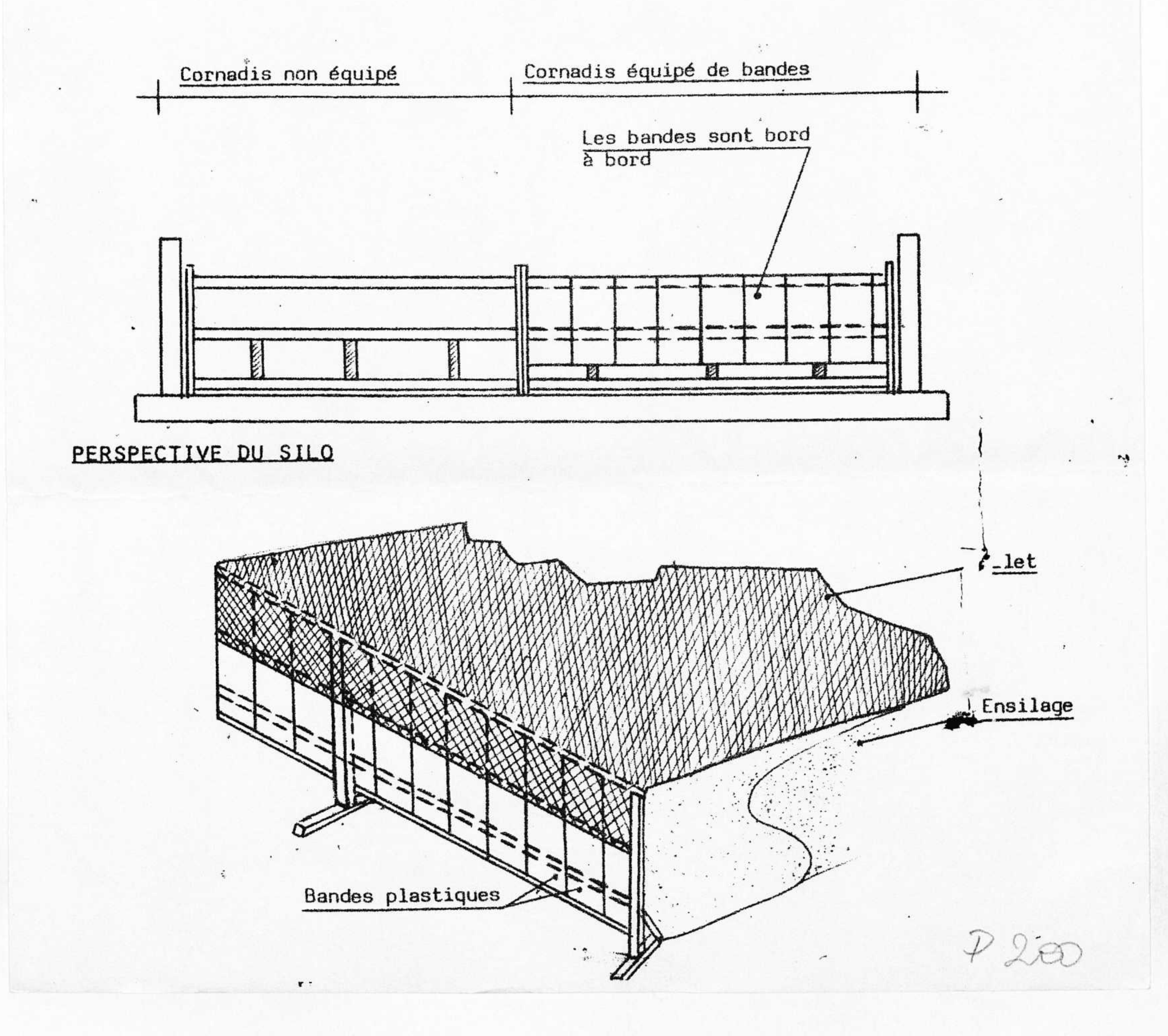
DES SILOS COULOIRS EN LIBRE SERVICE

Une technique de protection individuelle des silos de maïs en libre service donne de bons résultats particulièrement sur étourneaux. Elle consiste à placer sur un cornadis mobile constitué de deux barres horizontales, des bandes plastiques(épaisseur d'au moins 2mm, largeur 30 à 40 cm) qui sont fixées bord à bord à la barre supérieure. La protection est complétée par un filet rattaché à cette même barre supérieure et retenu sur le tas d'ensilage par de vieux pneus ou des sacs de sable.

Les vaches s'habituent rapidement à la protection et passent facilement la tête à travers les bandes plastiques.

D'autres systèmes de protection sont actuellement à l'étude.

SCHEMA DESCRIPTIF



P 200